

Séminaire de recherche action sur la co-construction et la coproduction des politiques publiques

La coconstruction et la coproduction des politiques publiques sont de plus en plus évoquées dans le discours et la réglementation publique.

La loi du 31 juillet 2014 relative à l'ESS, dans son article 8, reconnaît ainsi la possibilité d'une telle co construction.

La loi du 21 février 2014 pour la programmation de la politique de la ville et la cohésion sociale a également repris ce terme de co construction dans son article premier.

Au niveau international, l'alliance entre gouvernements locaux et acteurs de l'ESS était au coeur des échanges du dernier Forum mondial de l'économie sociale de Montréal en septembre 2016.

Evoquer n'est toutefois pas définir ce que recouvrent ces termes de co-construction, co-formation, co-production, ni en préciser les modalités concrètes. Une récente circulaire du Premier ministre du 29 septembre 2015 crée le recueil d'initiatives afin de « permettre le renouvellement des politiques publiques tout en reconnaissant plus largement le rôle joué par les associations dans la mise en œuvre de l'action publique ».

Cette idée de co construction apparaît également dans la charte nationale d'engagements réciproques signée entre l'Etat, les associations d'élus et Le Mouvement associatif en février 2014.

A l'initiative du Mouvement associatif en lien avec le Réseau National des Maisons des Associations (RNMA), la déclinaison territoriale des chartes et un projet d'un portail – plateforme sur les relations entre collectivités et associations - dénotent une volonté des acteurs associatifs de progresser dans cette co construction.

A l'initiative du Collectif des Associations Citoyennes (CAC), des projets de co formations entre élus, techniciens de services et associations sont envisagés avec des élus, adhérents du réseau des collectivités territoriales pour une économie solidaire (RTES).

L'Union Fédérale des Structures d'Intervention Culturelle (U.F.I.S.C.), dans le cadre de son projet « Culture, Communs et Economie solidaire » travaille la coopération pour « Organiser le dialogue entre acteurs du territoire, la co-construction, les pratiques entre acteurs pour faire ensemble, questionner les processus de coopération, affirmer leur reconnaissance ».

Manifestement, et les exemples donnés ne sont pas exhaustifs, nous sommes entrés dans une période de recherche de modalités de cette co construction qui interroge toutes les postures habituelles.

Suite à une rencontre organisée le 28 janvier par l'Institut de la recherche CDC sur le livre de Jean Louis Laville et Anne Salmon « Associations et action publique » nous est donc venue l'idée d'approfondir ensemble ces questions.

Ces termes de coproduction et de co construction sont compris de manière assez différente. Pourquoi déjà, deux termes, co construction et co production ?

Au-delà d'un consensus de façade, des divergences sur l'opportunité et l'utilité de ce mode de faire sont réelles. Faut-il inclure dans la co construction la codécision ? la co-évaluation ? Comment faire en sorte que la co construction soit démocratique ? Y a-t'il des modes d'organisation des acteurs plus propices à la co construction que d'autres ?

Séminaire de recherche action sur la co-construction et la coproduction des politiques publiques

Ce sont ces quelques questions et d'autres que Le Mouvement associatif, le R.N.M.A., l'U.F.I.S.C. le C.A.C., le CNAM (Chaire Économie Solidaire), l'Institut de la recherche CDC et le RTES souhaitent traiter dans un séminaire de recherche action.

La première rencontre a eu lieu lors du colloque international Karl Polanyi, en mai 2016, avec la participation de chercheurs.

Une réunion de coordination tenue le 30 juin à Paris a conclu que chaque partenaire s'engage à organiser une réunion dans une ville de son choix, réunissant à minima chercheurs, acteurs associatifs, élus et services des collectivités territoriales, sur une ou plusieurs thématiques.

- **à Bordeaux, à l'initiative du RTES**, une rencontre est organisée avec les collectivités adhérentes du territoire et les acteurs de l'ESS, le **4 novembre 2016**, sur la co-construction des politiques locales d'ESS en France et à l'étranger.
- **à Toulouse, à l'initiative du Mouvement associatif, le 27 janvier 2017**, une rencontre est organisée par le Mouvement associatif Languedoc Roussillon Midi-Pyrénées sur le thème de la « co construction des politiques de vie associative ».
- **à Paris, dans le cadre du projet de l'U.F.I.S.C.**, « cultures, communs et co solidarités », une rencontre est en construction pour **février 2017**.
- **à Caen, à l'initiative du RNMA**, en lien avec la ville de Caen et Caen la Mer, une rencontre est prévue en **juin 2017** sur le thème « des lieux de dialogue et de co-construction de politique publique ».

Une **réunion de capitalisation est envisagée en 2017, à la CDC**, afin de partager, entre acteurs des territoires, les clés et les outils de la co construction des politiques publiques locales.

